

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 28 MARS 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 28 mars 2025 se sont réunis, dans les locaux du Syndicat, les délégués du Comité Syndical sous la présidence de M. Gilbert AH-YU.

Étaient présents : M. Gilbert AH-YU, M. Dominique MEANCE, M. André BOURDON, M. Christian TETARD, M. Georges MOTHRON, M. Xavier PERICAT et M. Pascal BEYRIA.

Les points suivants ont été délibérés :

OBJET	VOTE
Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 05 Mars 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/05 – Approbation du Compte Financier Unique 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/06 – Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/07 – Adoption du Budget Primitif 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/08 – Reprise d'une provision pour risque financier lié à l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes « TGAP » : 200 000 €	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/09 – Reprise d'une provision pour charges liées à la procédure de concession pour l'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique AZUR : 300 000 €	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/10 – Reprise d'une provision pour charges liées au Centre de Valorisation Énergétique AZUR : 1,6 M€ + 2,3 M€, soit 3,9 M€	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/11 – Constitution d'une provision pour charges liées aux aménagements à venir dans les futurs locaux administratifs du syndicat AZUR : 1 million d'euros	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/12 – Constitution d'une provision pour lisser les remboursements des emprunts liés à la nouvelle délégation de service public : 3,6 millions d'euros	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/13 – Autorisation donnée au Président pour verser une participation financière au nouveau délégataire du CVE : 4 M€	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/14 – Fixation des appels à contributions 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/15 – Vote du taux 2025 de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), pour le territoire d'Argenteuil	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/16 – Autorisation donnée au Président pour signature de l'acte notarié d'un bien de retour : la plateforme mâchefers (19 rue de l'Angoumois à Argenteuil)	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/17 – Expérimentation, convention avec la société SEB pour la reprise et le recyclage des ustensiles de cuisine	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/18 Autorisation donnée au Président de signer le contrat pour la collecte sélective emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques 2025 – 2029, dit « barème G » avec l'éco-organisme CITEO	Approuvée à l'unanimité
Délibération 2025/19 Composition de la commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) pour le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA du Syndicat AZUR	Approuvée à l'unanimité